RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

Commune recherchée :

47000 Agen

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :

INONDATION	sur ma commune : EXISTANT
REMONTÉE DE NAPPE	sur ma commune : EXISTANT
SÉISME	sur ma commune : FAIBLE
MOUVEMENTS DE TERRAIN	sur ma commune : EXISTANT
RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES	sur ma commune : IMPORTANT
RADON	sur ma commune : FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)	sur ma commune : CONCERNÉ
NUCLÉAIRE	sur ma commune : CONCERNÉ
POLLUTION DES SOLS	sur ma commune : CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Agen

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.

Les types de risques d'inondation sur ma commune

- Par une crue à débordement lent de cours d'eau
  On parle de « crue lente de plaine » lorsqu'un fleuve ou une rivière sort lentement de son lit et envahit les terrains alentours. Il s'agit d'inondations relativement longues, qui peuvent persister plusieurs jours, voire semaines.

Prescription hors zone d'aléa
Prescriptions
Interdiction
Interdiction stricte
Zone à risque d'inondation entrainant une servitude d'utilité publique
Délaissement possible
Expropriation possible
Zones hors prescription
Non identifié

Informations détaillées :

Risque d'inondation sur Agen

PPRN : PPRn AGEN (47DDT20140005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRn AGEN a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 1 : Non Identifié
- 10 : Non Identifié
- 11 : Non Identifié
- 2 : Non Identifié
- 3 : Non Identifié
- 4 : Non Identifié
- 5 : Non Identifié
- 6 : Non Identifié
- 7 : Non Identifié
- 8 : Non Identifié
- 9 : Non Identifié

Date de prescription : 30/07/2014
Date d'approbation : 19/02/2018
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

PPRN : PPRN-I - Agen - Masse-Laurendanne (PPRN-I_2023_0077)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Inondation nommé PPRN-I - Agen - Masse-Laurendanne a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Date de prescription : 28/01/2023
Date d'approbation : 18/12/2023
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

TRI : AGEN

Un territoire à risque important d'inondation (TRI) est une zone où les enjeux potentiellement exposés aux inondations sont les plus importants. L'identifiant de votre TRI est : 33DREAL20130137

AZI : AZI du Toulza

L'atlas des zones inondables (AZI) vise à faciliter la connaissance des risques d'inondations par les collectivités territoriales, les services de l'État et le public.

Risque d'inondation sur Agen

PAPI : PEP - Agenais

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0013.
Il couvre les aléas et sous aléas :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

DDRM : DDRM47

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau

10 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2320253A	Inondations et/ou Coulées de Boue	19/06/2023	28/07/2023
INTE2128151A	Inondations et/ou Coulées de Boue	08/09/2021	26/09/2021
INTE1705706A	Inondations et/ou Coulées de Boue	15/06/2016	29/04/2017
IOCE0902322A	Inondations et/ou Coulées de Boue	24/01/2009	29/01/2009
INTE9900627A	Inondations et/ou Coulées de Boue	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/08/1999	04/12/1999
INTE9900488A	Inondations et/ou Coulées de Boue	13/05/1999	04/12/1999
INTE9700555A	Inondations et/ou Coulées de Boue	31/05/1997	30/12/1997
INTE9300513A	Inondations et/ou Coulées de Boue	05/07/1993	10/10/1993
NOR19821118	Inondations et/ou Coulées de Boue	06/11/1982	19/11/1982

Risque de remontées de nappe sur Agen

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.
Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.

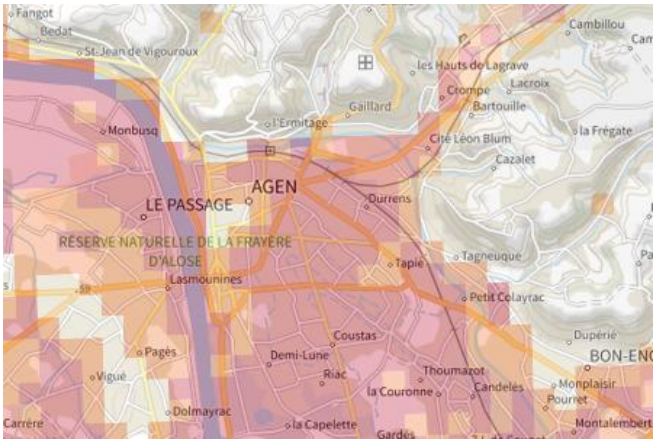

Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE
Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE
Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :

REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : FORTE

PAPI : PEP - Agenais

Votre commune bénéficie d'un programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) dont l'identifiant est PAPI_2024_0013.
Il couvre les aléas et sous aléas :
Inondation
Par une crue à débordement lent de cours d'eau
Ce programme vise à réduire les conséquences des inondations sur les personnes et les biens. Un PAPI peut ouvrir droit à des subventions au profit des habitants et les petites entreprises, pour les aides à réaliser des travaux de réduction de la vulnérabilité de leur habitation ou de leur bâtiment.

Risque de séisme sur Agen

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).

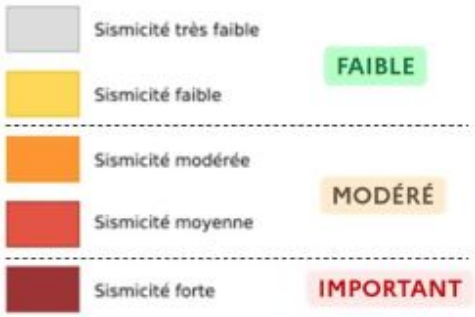

Informations détaillées :

SÉISME : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque sismique est de **1/5**.
Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Agen

Risque sur la commune EXISTANT

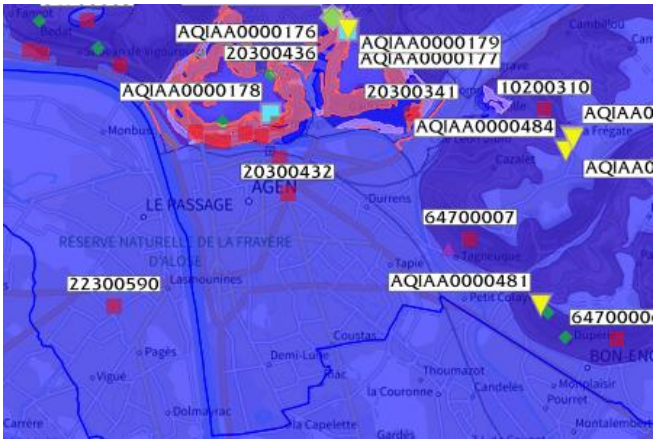

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.
Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).
Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Les types de risques mouvements de terrain à ma commune:

- Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines) : Cavités souterraines formées naturellement, générant des vides dont les toits sont susceptibles de rompre subitement
- Glissements de terrain.
  Mouvements plus ou moins lents d'un sol en pente qui se détache. Ils ont lieu selon la nature du sol, l'inclinaison de la pente et les intempéries

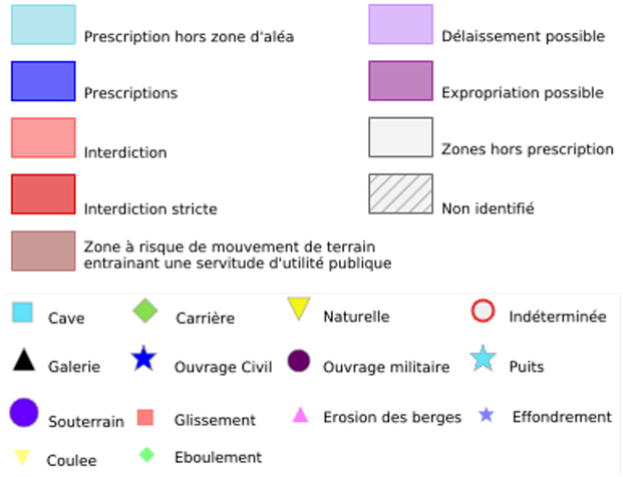

Informations détaillées :

PPRN : PPR Argile (47DDT20150003)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Argile a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Tassements différentiels
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 02 : Prescriptions
Date de prescription : 16/03/2015
Date d'approbation : 22/01/2018
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

Risque de mouvements de terrain sur Agen

PPRN : PPRN-Mvt - Agen (PPRN-Mvt_2024_0005)

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPRN-Mvt - Agen a été approuvé sur votre commune.
Le PPR couvre les aléas suivants :
Mouvement de terrain
Eboulement ou chutes de pierres et de blocs
Glissement de terrain
Votre commune est concernée par un plan de zonage couvrant les règlements suivants :
- 00 : Non Identifié
- 02 : Prescriptions
- 03 : Interdiction
- 05 : Délaissement possible
Date de prescription : 22/03/2024
Date d'approbation : 18/07/2025
Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.
Pour avoir le règlement complet et l'ensemble des détails du PPR, vous pouvez consulter La page de détail de ce PPR.

DDRM : DDRM47

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Mouvement de terrain
Affaissements et effondrements d'origine anthropique (anciennes carrières souterraines, hors mines)
Glissement de terrain
Tassements différentiels

1 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999

Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m en annexe 1.
Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m en annexe 2.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

GÉORISQUES

Rapport de risques

47000 Agen

Risque de retrait gonflement des argiles sur Agen

Risque sur la commune IMPORTANT

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétractation du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.

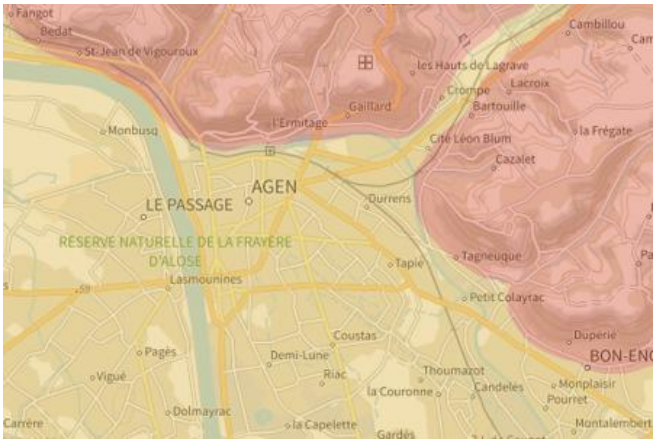

Informations détaillées :

RGA : Échelle règlementaire et obligations associées

Sur l'échelle règlementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prevenir le risque.

10 sécheresses classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
IOME2318045A	Sécheresse	01/07/2022	26/09/2023
INTE1824834A	Sécheresse	01/01/2017	20/10/2018
INTE1311772A	Sécheresse	01/07/2012	25/05/2013
INTE1228647A	Sécheresse	01/04/2011	17/07/2012
IOCE1032143A	Sécheresse	01/07/2009	13/01/2011
IOCE0804637A	Sécheresse	01/07/2005	22/02/2008
IOCE0804637A	Sécheresse	01/01/2005	22/02/2008
INTE0400918A	Sécheresse	01/07/2003	01/02/2005
INTE0300234A	Sécheresse	01/01/2002	22/05/2003
INTX9110334A	Sécheresse	01/05/1989	27/12/1991

Risque radon sur Agen

Risque sur la commune FAIBLE

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.

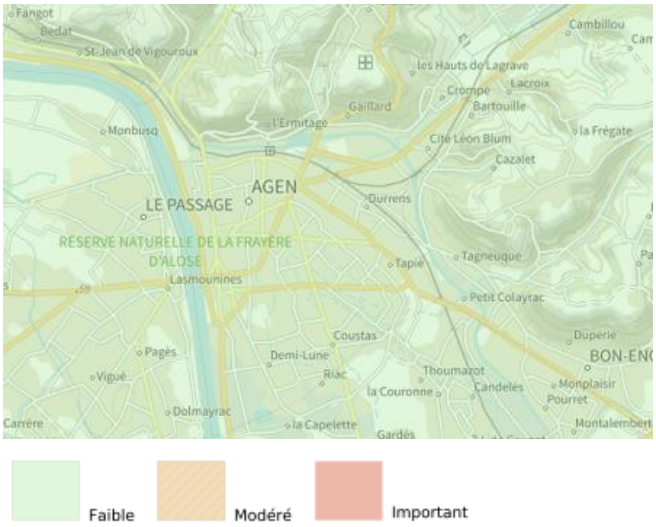

Informations détaillées :

RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle règlementaire dans votre commune, le potentiel radon est de **1/3**.
Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Agen

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.
Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.
Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.
Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.

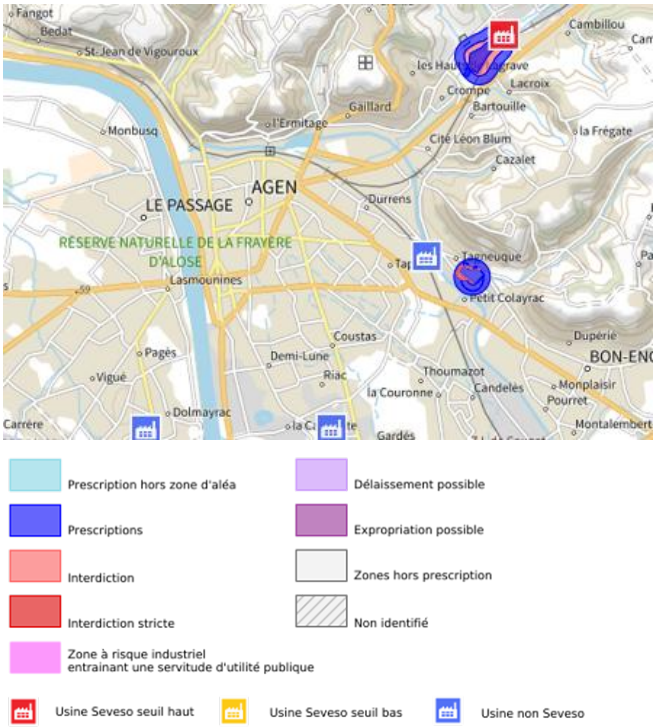

Les types de risques installations industrielles classées (ICPE) sur

- 1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune
- 1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Informations détaillées :

1 entreprise(s) SEVESO seuil haut sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
SENITA LOGISTICS (ex DE SANGOSSE)	Seveso seuil haut

1 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
COLAS SUD OUEST	Non Seveso

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Agen

Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations nucléaires de base (INB) sont des installations qui, de par leur nature ou en raison de la quantité ou de l'activité des substances radioactives qu'elles contiennent, sont soumises à des dispositions particulières en vue de protéger les personnes et l'environnement.

- Centrale nucléaire de production d'électricité
- Centrale nucléaire de production d'électricité avec risque iode
- Gestion des déchets radioactifs
- Gestion des déchets radioactifs avec risque iode
- Cycle du combustible
- Cycle du combustible avec risque iode
- Activités de recherche
- Activités de recherche avec risque iode
- Installation en démantèlement
- Installation en démantèlement avec risque iode
- Autres activités industrielles

Informations détaillées :

Campagne iode 2024 et 2025 :

Cette mise à disposition concerne l'ensemble des personnes résidant ou travaillant dans la zone du PPI de l'installation nucléaire, sauf pour les centrales nucléaires EDF où la mise à disposition est limitée à 10km autour de celles-ci. Lien vers le site santé.fr.

DDRM : DDRM47

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :

Nucléaire

Le tableau ci-dessous répertorie les installations nucléaires de base à proximité

1 installation(s) nucléaire(s) à proximité

Risque d'accident nucléaire à proximité sur Agen

Nom de l'installation	Commune	Exploitant	Risque Iode
Centrale nucléaire de Golfech	GOLFECH	EDF	Oui

Risque de pollution des sols sur Agen

Risque sur la commune CONCERNÉ

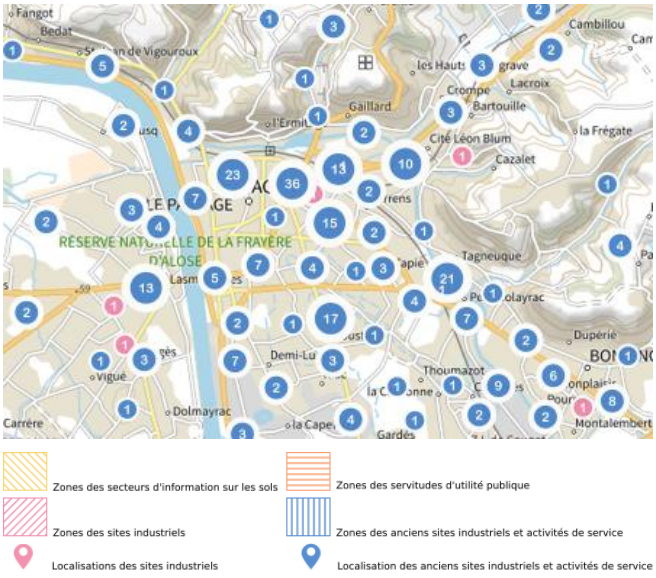

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.

Les types de Pollution des sols sur ma commune

- 1 secteur(s) d'information(s) sur les sols sur la commune
  L'État élabore, au regard des informations dont il dispose, des secteurs d'information sur les sols qui comprennent les terrains où la connaissance de la pollution des sols justifie, notamment en cas de changement d'usage (réalisation de travaux sur la parcelle avec mouvements de terre), la réalisation d'études de sols et de mesures de gestion de la pollution pour préserver la sécurité, la santé ou la salubrité publique et l'environnement.
- 2 site(s) pollué(s) ou potentiellement pollué(s) sur la commune.
  Le ministère chargé de l'environnement inventorie les sites et sols pollués, ou potentiellement pollués, appelant une action des pouvoirs publics, à titre préventif ou curatif.
- 212 ancien(s) site(s) industriel(s) ou activité(s) de service sur la commune.
  La carte des anciens sites industriels et activités de services recense les anciennes activités susceptibles d'être à l'origine d'une pollution des sols. Il peut s'agir d'anciennes activités industrielles ou encore d'anciennes activités de services potentiellement polluantes. La CASIAS ne renseigne aucunement sur l'état de pollution ou non d'un site.

Informations détaillées :

SIS :

Votre commune contient au moins un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 3.
Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 4.

Annexe 1 : Liste des mouvements de terrain recensés dans un rayon de 100m

18 mouvements de terrain recensés dans la commune

Identifiant	Type	Lieu
10000324	Glissement	Coteau de l'Ermitage.
20300341	Glissement	
20300353	Glissement	
20300357	Glissement	Sainte colombe
20300359	Glissement	
20300428	Glissement	VC 10 le Rouquet à Gaillard
20300429	Glissement	Gaillard
20300430	Glissement	Coteau de l'Hermitage
20300431	Chute de blocs / Eboulement	bellevue
20300432	Glissement	avenue de l'Hermitage
20300433	Glissement	Coteaux de l'Hermiatage
20300434	Glissement	
20300435	Glissement	
20300436	Chute de blocs / Eboulement	
55000080	Glissement	L'ERMITAGE
64700051	Glissement	Avenue de l'Ermitage
64700052	Chute de blocs / Eboulement	Chemin Pédestre
64700053	Glissement	Au dessus de la gare

Annexe 2 : Liste des cavités recensées dans un rayon de 100m

5 cavités recensées dans la commune

Identifiant	Type	Nom
AQIAA0000176	carrière	Constance
AQIAA0000177	naturelle	Payron
AQIAA0000178	cave	Coteau de l'ermitage
AQIAA0000179	cave	Payron
AQIAA0000458	naturelle	Grotte de Payron

Annexe 3 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

2 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP001011501	TOTAL station service Agen	En cours
SSP000434701	Ancienne usine à gaz - Agence d'exploitation d'EDF / GDF	Clôturée

Annexe 4 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

212 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP4273983	FEM FRANCE	En arrêt	
SSP4269171	CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE	En arrêt	
SSP4269024	AGENTLAN	En arrêt	
SSP4227987	CREATION DEPANNAGE PISCINES	En arrêt	
SSP3782559	Usine GRANGES	Indéterminé	
SSP3781864	Transporteur	En arrêt	
SSP3781863	Garage réparation, carrosserie,	En arrêt	
SSP3781862	Garage auto	En arrêt	
SSP3781861	Garage vente auto	Indéterminé	
SSP3781860	Laboratoire pharmaceutique	Indéterminé	
SSP3781859	Unité de fabrication de matériau de	En arrêt	
SSP3781858	Tuilerie - Station service	En arrêt	
SSP3781857	Usine de préfabrication de menuiserie	En arrêt	
SSP3781856	Atelier menuiserie	En arrêt	
SSP3781855	Fabrication de bobinage électrique.	Indéterminé	
SSP3781854	Station-service	En arrêt	
SSP3781853	Atelier de fabrication de cartouches de	En arrêt	
SSP3781721	Garage automobiles	En arrêt	
SSP3781720	Dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP3781718	Tôlerie, peinture automobile	En arrêt	
SSP3781717	Dépôt de carburant	En arrêt	
SSP3781714	Atelier de mécanique générale	En arrêt	
SSP3781702	Dépôt de matières combustibles	En arrêt	
SSP3781698	Atelier de réparation mécanique lavage	Indéterminé	
SSP3781655	Carrosserie, Entreprise de vente et de	Indéterminé	
SSP3781549	Dépôt de carburants	En arrêt	
SSP3781548	garage	En arrêt	
SSP3781533	Dépôt d'explosifs	Indéterminé	
SSP3781530	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781511	Station service	En arrêt	
SSP3781437	Magasins bleus	En arrêt	
SSP3781436	Atelier d'imprimerie	En arrêt	
SSP3781435	Garage Pelletan	En arrêt	
SSP3781434	Garage Pelletan	Indéterminé	
SSP3781368	Dépôt de carburant	Indéterminé	
SSP3781360	Dépôt de carburant	En arrêt	
SSP3781358	Dépôt de gaz combustibles liquéfiés	En arrêt	
SSP3781355	Atelier de mécanique générale	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3781351	Stockage du gaz naturel comprimé	Indéterminé	
SSP3781314	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781301	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781284	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781269	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781158	Station-service	En arrêt	
SSP3781124	Station Service	En arrêt	
SSP3781123	Entrepôt de stockage de marchandises	Indéterminé	
SSP3781122	Traitement des métaux	En arrêt	
SSP3781083	Dépôt explosifs	En arrêt	
SSP3781082	Dépôt explosifs	En arrêt	
SSP3781081	Construction matériaux pour industrie	En arrêt	
SSP3781080	Station service	Indéterminé	
SSP3781079	Dépôt carburant	En arrêt	
SSP3781078	Atelier de linotypie	En arrêt	
SSP3781077	Atelier mécanique générale	Indéterminé	
SSP3781076	Dépôt fabrication tables télé, ferronerie	Indéterminé	
SSP3781075	Fournitures générales pour garages	En arrêt	
SSP3781074	Garage auto et tracteurs	En arrêt	
SSP3781073	Station-service garage	Indéterminé	
SSP3781072	Station service pour vélomoteurs	En arrêt	
SSP3781071	Dépôt de FOD	En arrêt	
SSP3781070	Tôlerie peinture auto	Indéterminé	
SSP3781069	Station service	En arrêt	
SSP3781068	Atelier réparation véhicules	En arrêt	
SSP3781066	Dépôt d'engrais	En arrêt	
SSP3781065	Dépôt de détonateurs	En arrêt	
SSP3781064	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781063	Fabrique de matériel agricole	En arrêt	
SSP3781062	Fabrique de matériel agricole	En arrêt	
SSP3781061	Dépôt d'explosifs	En arrêt	
SSP3781060	Dépôt explosifs	En arrêt	
SSP3781059	Tôlerie, soudure, réparation auto	Indéterminé	
SSP3781058	Garage automobile	En arrêt	
SSP3781057	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3781056	Dépôt d'acétylène dissous	En arrêt	
SSP3781055	Ferronerie	En arrêt	
SSP3781054	Station service	En arrêt	
SSP3781053	Atelier menuiserie ébénisterie	En arrêt	
SSP3781052	Dépôt chaux, ciment, plâtre	En arrêt	
SSP3781051	Entrepôt et atelier de charpente	En arrêt	
SSP3781050	Atelier menuiserie	En arrêt	
SSP3781049	Atelier menuiserie	En arrêt	
SSP3781048	Garage tôlerie peinture	En arrêt	
SSP3781047	Ferronnerie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3781046	Dépôt carburants	En arrêt	
SSP3781045	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781044	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781043	Réparation auto	En arrêt	
SSP3781042	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781041	Atelier serrurerie	En arrêt	
SSP3781040	Dépôt hydrocarbures	Indéterminé	
SSP3781039	Dépôt de diluant pour peinture	En arrêt	
SSP3781038	Station service	En arrêt	
SSP3781037	Imprimerie	En arrêt	
SSP3781036	Atelier de menuiserie, séchoir à bois	En arrêt	
SSP3781035	Garage automobile, carrosserie,	En arrêt	
SSP3781034	Station service	En arrêt	
SSP3781033	Atelier réparation automobile	En arrêt	
SSP3781032	Atelier de peinture automobile	En arrêt	
SSP3781031	Atelier mécanique générale	En arrêt	
SSP3781030	Atelier mécanique générale	En arrêt	
SSP3781029	Garage, station-service	Indéterminé	
SSP3781028	Garage pour entreprise de maçonnerie	En arrêt	
SSP3781027	Dépôt peinture et papiers peints	En arrêt	
SSP3781026	Garage	En arrêt	
SSP3781025	Garage, lavage	Indéterminé	
SSP3781024	Station service	En arrêt	
SSP3781023	Garage, tôle et carrosserie	En arrêt	
SSP3781022	Laiterie	En arrêt	
SSP3781021	Atelier menuiserie	En arrêt	
SSP3781020	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781019	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781018	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3781017	Entrepôt pour stockage de produits	En arrêt	
SSP3781016	Station service	En arrêt	
SSP3781015	Dépôts carburants	En arrêt	
SSP3781014	Dépôt ammoniac anhydre	Indéterminé	
SSP3781013	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781012	Dépôt hydrocarbures	En arrêt	
SSP3781011	Station service, garage	En arrêt	
SSP3781010	Menuiserie	En arrêt	
SSP3781009	Station service	En arrêt	
SSP3781008	Atelier mécanique générale (diéseliste)	En arrêt	
SSP3781007	Atelier mécanique générale (diéséliste)	En arrêt	
SSP3781006	Dépôt acétylène dissous	En arrêt	
SSP3781005	Décharge publique	En arrêt	
SSP3781004	Station service	En arrêt	
SSP3781003	Garage (achat, vente, réparation	En arrêt	
SSP3781002	Atelier de menuiserie	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3781001	Atelier menuiserie	En arrêt	
SSP3780936	Garage, carrosserie automobile	Indéterminé	
SSP3780934	Dépôt de gaz	En arrêt	
SSP3780844	Station service	En arrêt	
SSP3780843	Garage	Indéterminé	
SSP3780842	Atelier de charpente	En arrêt	
SSP3780841	Ferrailleur et garage	En arrêt	
SSP3780840	Entreprise bâtiment travaux publics	En arrêt	
SSP3780839	Station service pour bateaux	Indéterminé	
SSP3780838	Dépôt gaz bouteilles	Indéterminé	
SSP3780837	Fonderie	En arrêt	
SSP3780836	Usine d'acétylène liquide	En arrêt	
SSP3780835	Atelier réparation automobile	En arrêt	
SSP3780834	Station service Total, garage Relais de	Indéterminé	
SSP3780833	Fabrique de meubles plaqués et vernis	En arrêt	
SSP3780832	Fabrique d'eau de Javel	En arrêt	
SSP3780831	Station service	En arrêt	
SSP3780830	Dépôt de bouteilles de gaz butane	En arrêt	
SSP3780829	Fabrique de conserves	En arrêt	
SSP3780828	Fabrique de cirage	En arrêt	
SSP3780827	Fabrique de colle pour cuir et chaussures	En arrêt	
SSP3780826	Atelier de pasteurisation de lait	En arrêt	
SSP3780825	Atelier de production et rectification	En arrêt	
SSP3780824	Fabrique d'applicateur d'émail sur	En arrêt	
SSP3780823	Fabrication cycles et cyclomoteurs	En arrêt	
SSP3780822	Fabrication cycles et cyclomoteurs	En arrêt	
SSP3780821	Garage mécanique et peinture	Indéterminé	
SSP3780820	Garage, vente de véhicules	En arrêt	
SSP3780819	Blanchisserie	Indéterminé	
SSP3780818	Usine à gaz	En arrêt	
SSP3780817	Carrière souterraine	Indéterminé	
SSP3780816	Station service	En arrêt	
SSP3780815	Atelier serrurerie, ferronerie d'art	En arrêt	
SSP3780813	Garage et station service	En arrêt	
SSP3780812	Garage pour véhicules EDF-GDF	Indéterminé	
SSP3780811	Station service Shell, concessionnaire	En arrêt	
SSP3780810	Dépôt de produits de droguerie	Indéterminé	
SSP3780809	Atelier mécanique, tôlerie, peinture	En arrêt	
SSP3780808	Atelier de charpente	Indéterminé	
SSP3780807	Station Service Total, garage	Indéterminé	
SSP3780806	Garage	En arrêt	
SSP3780805	Dépôt d'engrais chimiques, atelier de	En arrêt	
SSP3780804	garage carrosserie	Indéterminé	
SSP3780803	Décharge de scories du Canalet	En arrêt	
SSP3780802	Station service	En arrêt	

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3780801	Station service	En arrêt	
SSP3780800	Atelier de menuiserie	Indéterminé	
SSP3780799	Station service, garage	Indéterminé	
SSP3780798	Atelier de mécanique auto Nicol'auto	Indéterminé	
SSP3780797	Atelier menuiserie ébénesterie	En arrêt	
SSP3780796	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3780795	Dépôt de peinture	En arrêt	
SSP3780794	Atelier de mécanique de précision	En arrêt	
SSP3780631	Dépôt de charbons	En arrêt	
SSP3780578	Imprimerie	En arrêt	
SSP3780577	Imprimerie	En arrêt	
SSP3780294	Station service SHELL	En arrêt	
SSP3780109	Abattoir Municipal	En arrêt	
SSP3780108	Fabrique d'encres et noir de fumée	En arrêt	
SSP3780107	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3780106	Garrigue Essence	En arrêt	
SSP3780105		En arrêt	
SSP3780104		En arrêt	
SSP3780103	Dépôt liquides inflammables	En arrêt	
SSP3780102	Four à Chaux	En arrêt	
SSP3780101		En arrêt	
SSP3780100	Amidonnerie	En arrêt	
SSP3780099	Artifices	En arrêt	
SSP3780098	Fabrique de chandelles	En arrêt	
SSP3780097	Four à plâtre	En arrêt	
SSP3780096	Fonderie	En arrêt	
SSP3780095	Fabrique d'eau de Javel	En arrêt	
SSP3780094	Fabrisque d'eau de Javel	En arrêt	
SSP3780093	Equarissage	En arrêt	
SSP3780092	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3780091	Société Elphalgar	En arrêt	
SSP3780090	STAM	En arrêt	
SSP3780089	Dépôt de liquides inflammables	En arrêt	
SSP3780088	Tuilerie	En arrêt	
SSP3780079	Atelier de poudrettes	En arrêt	
SSP3780077	Dépôt d'huiles et d'essence minérale	En arrêt	
SSP3780058	Fonderie de suif	En arrêt	
SSP3780057	Sté Allias & Brousse et Cie	En arrêt	
SSP412227	ERDF - Direction Aquitaine Nord	En arrêt	

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'... INONDATION ?

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS auprès de la mairie** sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER un diagnostic** de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ votre kit d'urgence 72 heures** avec les objets et articles essentiels
- **PRÉVOYEZ les dispositifs de protection à installer :** sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ une zone refuge** à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation **OU IDENTIFIEZ** un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues
- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ,** si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation

NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZENTHESIS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS DE...

SÉISME ?

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

Avant les secousses, préparez-vous

- **REPÉREZ les endroits où vous protéger :** loin des fenêtres, sous un meuble solide
- **FIXEZ les appareils et meubles lourds** pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H** avec les objets et articles essentiels
- **FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité** de votre bâtiment

Pendant les secousses

- **ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR,** d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, **ÉLOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT**
- **NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES** ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- **EN VOITURE, NE SORTEZ PAS** et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- **RESTEZ ATTENTIF :** après une première secousse, il peut y avoir des répliques

Après les secousses

SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer

ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami

EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture :** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement**
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** et munissez-vous de gros scotch

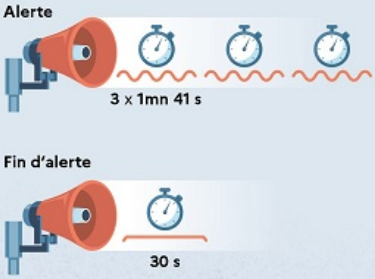

En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ-VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- **CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS,** arrêtez la ventilation et la climatisation
- **SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES** afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- **EN CAS DE GÊNE RESPIRATOIRE** respirez à travers un linge humide

Jusqu'a la fin de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours

RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités

NE FUMEZ PAS, évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Leveque - CITIZEN PRESS

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

QUE FAIRE EN CAS D'...

Un accident nucléaire peut exposer la population et l'environnement à la radioactivité, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT NUCLÉAIRE ?

Si vous vivez à moins de 20 km d'une centrale nucléaire :

- **DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par la préfecture et l'exploitant,** elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- **RETIREZ VOS COMPRIMÉS d'iode dans les pharmacies partenaires** sur présentation d'un justificatif de domicile
- **PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h** avec les objets et articles essentiels

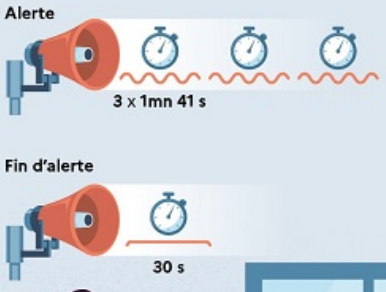

En cas d'accident nucléaire, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- **METTEZ VOUS À L'ABRI** dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres, coupez la ventilation
- **SI VOUS ÊTES DANS UN VÉHICULE,** gagnez un bâtiment le plus rapidement possible. Un véhicule n'est pas une bonne protection
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS,** ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours
- **NE TOUCHEZ PAS AUX OBJETS** qui se trouvent à l'extérieur, notamment les véhicules
- **S'IL PLEUT,** laissez à l'extérieur tout ce qui aurait pu être mouillé par la pluie
- **PRENEZ DE L'IODE,** uniquement sur instruction du préfet, et sauf contre-indication médicale. Si vous n'avez pas de comprimé d'iode au moment de l'accident, une distribution d'urgence est organisée dans les lieux collectifs définis par le préfet

Pendant toute la durée de l'alerte

RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités
(sur la prise d'iode, notamment)

ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles
pour les secours

RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile
que sur ordre des autorités

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr

© Illustration : Antoine Levesque - CITIZEN PRESS